

Conseil de laboratoire du 21 Juin 2021

Présents

Benoit BALLESTER – Christine BRUN - Christophe CHEVILLARD – Fayrouz HAMMAL – Nathalie LALEVEE - Iris MANOSALVA – Myriam RAMADOUR - Pascal RIHET – Laurence RODER – Lionel SPINELLI

Rapporteur : Myriam Ramadour

Situation sanitaire COVID

- Retour à la normale si tout va bien le 01/09/21.
- Jusqu'au 01/09/21, possibilité de continuer le travail à distance mais les institutions demandent 2j/sem présentiel pour le personnel Inserm, et 3j/sem pour le personnel AMU à compter du 01/07/2021.
- Rassemblement : pots interdits à l'intérieur mais autorisés en extérieur sous réserve de maintenir les distances. Pour les réunions, les mesures restent inchangées : masques, aération, distanciation physique...
- > Lionel Spinelli mettra à jour le site du TAGC

Bilan HCERES

- Christophe Chevillard a demandé aux chercheurs leurs faits marquants pour la période en cours. A ce jour, aucune réponse.
- Christophe Chevillard insiste sur la question de la mise en place d'un SAB (Scientific Advisory Board). Il s'agit d'experts extérieurs qui pourraient juger en amont notre dossier scientifique HCERES. La question sera abordée lors de la prochaine réunion chercheurs.
- > Benoit Ballester propose que la direction relance à intervalles réguliers les chercheurs jusqu'à obtention d'une réponse.

Label CNRS

Discussion la semaine dernière avec le CNRS. L'étape suivante sera un courrier officiel à M MOUCHARD et Catherine NGUYEN. L'Inserm et l'AMU sont informés et la direction du TAGC a obtenu un écho favorable de Gilles BLOCH.

Nous n'avons aucune information sur les délais de réponse mais la présence ou non du CNRS dans le comité HCERES nous donnera un premier signal.

Le deuxième signal sera l'invitation à déposer un dossier auprès du CNRS.

Si nous obtenons la labellisation, elle sera effective pour le prochain plan 2024-2028.

Stockage / archivage des données : résultat du groupe de travail

- La baie centralisée stockera 250 To. Sur toutes les machines et pour tous les systèmes d'exploitation, un répertoire apparaîtra.

- Proposition d'organisation :

On différencie les données chaudes (n'ayant pas dépassé le délai d'utilité administrative DAU) des données froides ayant dépassé le DAU.

Stockage sur la baie de disque

Données chaudes :

Données scientifiques / pédagogiques partagées

Données non scientifiques professionnelles partagées

Données scientifiques / pédagogiques personnelles pour les PI

Données froides :

Aucune

Stockage sur le cloud institutionnel (AMUbox, 60Go par personne)

Données chaudes :

Données scientifiques / pédagogiques personnelles pour autres que PI

Données non scientifiques professionnelles personnelles

Données froides :

Données non scientifiques professionnelles personnelles

Stockage sur les disques durs des machines

Données chaudes :

Données non scientifiques non professionnelles

Données froides :

Aucune

Stockage sur bande magnétique

Données chaudes :

Aucune

Données froides :

Données scientifiques / pédagogiques partagées

Données non scientifiques professionnelles partagées

Données scientifiques / pédagogiques personnelles pour les PI

Données scientifiques/ pédagogiques personnelles pour autres que PI?

Attention : légalement il est interdit à qui que ce soit d'accéder aux données identifiées « personnelles » même si elles sont scientifiques.

- les droits d'accès seront attribués par projet et par répertoire.

Proposition d'arborescence sur la baie

Projet (lecture / écriture d'un groupe de projet)

Pédagogie

Gestion

SI

PI

Share (partage de documents mais limité à 7 jours)

TGML

Questions restantes

- les 250 To seront-ils suffisants

-> chacun doit identifier ses données chaudes et ses données froides

-> si insuffisant, disque supplémentaire ? / NAS Synology pour certaines données ?

- Quels sont les délais pour récupérer des données sur les bandes magnétiques, géré par qui ?

-> sera géré par SI, pas de délai annoncé

- la bande passante sera-t-elle suffisante si tout le monde est dessus ensemble ?

-> elle fait 1 Go, ça devrait être suffisant, à voir sur le long terme

- Les droits d'accès pourront-ils être donnés par les PI ?

-> A voir

Pascal RIHET insiste sur l'importance d'identifier les fichiers à déposer, il faudra trier et bien les nommer. Le transfert sur la baie ne se fera que lorsque la baie miroir sera opérationnelle.

Sur le principe, accord du Conseil de laboratoire.

Chacun devra identifier ses données chaudes / froides, et en évaluer la taille -> Lionel préparera un document excel à remplir.

Télétravail : résultat du groupe de travail

Rappel : le télétravail est une possibilité offerte aux agents, ce n'est pas un droit.

- Sont éligibles :

1) Inserm : tous sauf stagiaires ayant au moins 6 mois sur le poste, avec activités télétravaillables

2) AMU : BIATSS titulaire ou avec CDD >12 mois et 6 mois d'ancienneté à AMU, avec activités télétravaillables

- Jours : tous pour Inserm, pas le mercredi pour AMU ; 2j/sem max, fixes ou flottants

- Réversible

Attention : ne pas confondre télétravail et travail à distance (actuel), le télétravail est anticipé, organisé, structuré. Attention également aux risques de perte de communication.

Accord du Conseil de labo sur la mise en place selon modalités suivantes

- mise en place à partir de septembre 2021 avec 2 campagnes annuelles (oct et janv), 3 campagnes la 1ère année (oct / janv/ avril).
- Jour fermé au télétravail : mercredi
- Création d'un comité télétravail comprenant 1 membre de la direction, 1 BIATSS, le PI concerné pour évaluer la demande d'un agent.
- suppose que les ordinateurs portables en prêt soient rendus pour redistribution. En outre, il est nécessaire que les ordinateurs portables qui ont fait l'objet d'une jouvence soient rendus aux SI.
- critères de priorisation (si nécessaire) : seront vus en fonction du nombre de demandes
- Les doctorants AMU ne sont pas éligibles. Dans un souci d'équité et d'efficacité de l'encadrement et des échanges, le télétravail ne sera pas ouvert aux doctorants, quelque soit le financeur.

Vote de l'avenant au règlement intérieur.

Questions diverses

- possibilité d'acheter l'application PTI DATI pour smartphone pour sécuriser les travailleurs isolés
- > la demande a été remontée à la délégation, on attend leur réponse.
- Arrêt des listes de mails, un vrai problème pour la communication
 - > Lionel va se renseigner auprès de RENATER qui propose des hostings de mailing lists
- Demande de changement de chaises pour les personnes ayant des problèmes de dos avérés
 - > Il est très long de passer par la médecine du travail. Pour les cas de maux de dos avérés, ou chaise cassée, le changement de fauteuil sera fait. La question d'un renouvellement par roulement a été soulevée et sera évaluée ultérieurement.

- Propreté de certains bureaux laisse à désirer

-> Un cahier de liaison avec la société de nettoyage peut être rempli à l'entrée du TAGC. Précision : pour que le bureau soit « bien » nettoyé, il est préférable de le désencombrer (chaises...).

- PCC : 3 personnes ont fait des malaises à la PCC. Des recherches de cause ont été lancées (relevé CO₂, T°...) sans succès pour l'instant, l'hypothèse la plus probable serait un défaut d'aération. En attendant que le problème soit résolu, la direction demande à accroître la vigilance : toute personne qui se rend sur la PCC doit impérativement prévenir un collègue et ce dernier devra vérifier que l'agent est bien revenu.